

 **rtm**
Région de la Tignes et du Mont Blanc
Service départemental de l'Isère

 **REPUBLIQUE FRANÇAISE**
Préfecture de l'ISÈRE

Commune de GIERES
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE HORS INONDATION PAR L'ISÈRE

Légende :

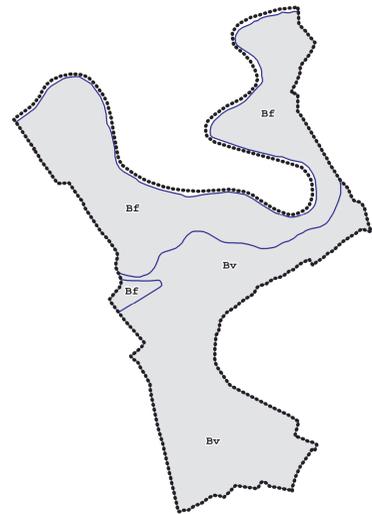
Niveau de contraintes *	Nature du risque **
 R Zones d'interdictions	I⁺, i⁺ : inondation en pied de versant
 B Zones de projet possible sous maîtrise collective	T⁺, t1, t2 : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
 B Zones de contraintes faibles	v : ravinements et ruissellements sur versant
 Zones sans contrainte spécifique	G, g1, g2, gs : glissements de terrain
	p : chutes de pierres
	f : suffosion
	A : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complétée par un indice numérique.

 Parcours hydraulique souterrain

Réalisation : RTM 38 Etabli le : Octobre 1996
Edition : ALP'GEORISQUES Modifié le : Juin 2006 Echelle : 1/5 000

Aléa ruissellement de versant (phénomène généralisé) et aléa de suffosion



 **Bf** Aléa faible d'effondrement et de suffosion
 **Bv** Aléa faible de ravinement et de ruissellement sur versant